Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres
NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI, 25 AVRIL 1890.

Nécrologie.

La mort vient de frapper, à l'âge de trente-cinq ans, M. Théodore Sigur, natif de la paroisse Iberville, Louisiane. Ce nom de Sigur est l'un des plus honorés de notre Etat ; il a été porté, il est porté par des hommes que distingua toujours la plus haute probité ; des hommes de travail, de lutte, marquant par l'intelligence, l'énergie, le patriotisme. L'un d'eux, M. Laurent Sigur, l'une des plus nobles natures que nous ayons jamais connues, fut l'un de nos confrères et brilla au premier rang de la presse louisianaise.

Celui qui vient d'être enlevé d'une façon si imprévue à sa famille, à ses amis—amis nombreux, famille dévouée—était une nature excellente, éminemment sympathique.

Pour lui, comme pour beaucoup d'autres, le destin avait eu ses rigueurs ; né au sein de l'opulence, entouré, protégé par un cercle de parents affectueux, infinis, il avait vu la fortune paternelle s'écrouler; il avait vu aussi bien des vides se faire dans ce cercle de bonheur, mais s'armant de courage, il s'était réfugié dans le travail et de ce travail il vivait honorablement, tranquillement, quand la fin est venue.

Mort imprévue, avons-nous dit; en effet, dimanche encore il semblait avoir un regain de santé, c'est au cours d'une visite chez des amis que la fin est venue. Fin doublement douloureuse, vie doublement regrettée, car M. Théodore Sigur s'était promis, pour cette année même, la joie, le bonheur d'un voyage à San Francisco pour y revoir sa mère—femme d'élite de tous les dévouements—pour y retrouver tous les siens dont il était adoré.

On l'attendait là bas; on aurait compté les jours jusqu'au mois d'août, la date fixée où le foyer devait se recompléter pour quelque temps du moins, où l'on devait fêter celui qui était absent depuis quelques années déjà. Cette joie immense tant appelée lui a été refusée, et le deuil sera plus triste encore à celle, à ceux qui n'ont pu recevoir son dernier adieu.

Nous leur envoyons notre plus affectueux souvenir, nous qui avons appris à les connaître, à les apprécier; nous leur adressons l'expression émue de notre sincère et vive sympathie.

Un long cortège a suivi M. Théodore Sigur au lieu du repos, et si nous n'en faisions point partie, c'est que la nouvelle de ce malheur nous est arrivée trop tard ; une absence de quelques heures nous a empêché de lui rendre ce dernier devoir.

Musée-Théâtre.

S'il vous plaît de causer, non pas du sucre, comme on dit communément, mais des pierres sur la tête d'un simple mortel, rendez-vous au Musée-Théâtre ; M. Max Leroy se prêtera à ce jeu. C'en est un pour lui. Il paraît que chez lui la boîte crânienne a une conformation toute particulière; en effet elle sert d'enclume ; là-dessus on tape à loisir avec un marteau de forgeron et l'on sent ainsi en fragments, sans que le sujet bronche.

Bien d'autres curiosités aussi chez M. Robinson ; sans compter une scène qui possède en ce moment nombre de sujets dits *spécialités* et fort amusants.

Dix cents toujours ; c'est l'immuable tarif.

FÊTE.—Une fête sera donnée aujourd'hui, au Upper Bethel, rue Fulton près de l'Avenue Jackson, sous les auspices de la Batterie B. Louisiana Field Artillery, commandée par le capitaine W. H. Beanham.

Prix du billet 15 cents ; buffet servi à des prix très modiques.

Les portes s'ouvriront à 8 heures du soir.

Remerciements pour l'invitation adressée à l'*Abeille*.

LA POUDRE PONTEAUX, EN FRANCE ELLE EST LA SŒUR CADETTE DE LA POUDRE VIEILLE ET APPORTERA PRESQUE UNE RÉVOLUTION DANS L'ART DE LA CHASSE. — Le *Figaro* a annoncé qu'un jeune chimiste de Dijon, France, venait d'inventer une nouvelle poudre de chasse, sans fumée. Cette poudre, sœur cadette de la poudre Vieille, apportera presque une révolution dans l'art cynégétique. En effet, la poudre Ponteaux, dont la détonation est trois fois moins bruyante que celle de la poudre ordinaire, étend la zone meurtrière de 15 mètres pour le lièvre et de 10 à 12 mètres pour la perdrix. *Lugo's lepores arcaque!*

Et que d'avantages secondaires! Plus de mouvement de recul, plus d'encrassement du fusil, etc.... C'est bien véritablement la poudre créée pour l'usage féminin.

Mais ce qui est non moins intéressant à étudier que l'invention, c'est l'inventeur.

Le lecteur aurait tort de croire que M. Ponteaux est un chimiste aux cheveux aussi rares que blancs, ou un officier d'artillerie richement galonné, ou bien encore un ingénieur au crâne fortement bosselé! Le grand poudrier du jour est un jeune 26 bâtonnet en médecine de 22 ans, qui n'a pas encore quitté l'Ecole de médecine de Dijon et qui—le Dr Derove peut le dire—est gêné par sa jeunesse, même quand il s'adresse aux savants autorisés qui ont dû vérifier l'exactitude des qualités de sa poudre de chasse.

Dès l'âge de 16 ans, poussé par une sorte d'entraînement inconscient, il cherchait de meilleurs mélanges explosifs au risque d'en ressentir cruellement les effets, et se mettant à la poursuite du nouveau à un moment de la vie où d'ordinaire l'esprit recherche sommeille encore et où l'intelligence ne fait qu'ouvrir et se peupler des idées des autres. C'est que déjà une main mystérieuse avait orienté son cerveau vers l'inconnu, et qu'il était suggestionné par l'attrait de cette branche de la chimie si bien dédiée par les Berthelot, Sarreau, Vieille.

Sans autre laboratoire que celui qu'il s'était créé dans la maison paternelle, et sans autre guide que ses lectures et ses essais persévérants, ce jeune savant est donc arrivé à une découverte d'une perfection qui fait l'étonnement des vieux chimistes.

Tel est l'inventeur de la nouvelle poudre de chasse. En présence de cette vocation scientifique si précoce et si pleine de promesses—vocation qui fait tant d'honneur à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Dijon—est-il possible de méconnaître l'utilité de centres scientifiques nombreux destinés, pour employer le langage moderne, à jouer, vis-à-vis des cerveaux prédisposés le rôle de véritables bouillons de culture ?

Calino est, en ce moment, valet de chambre chez M. X.

—Hier, on maître le fait appeler.

—Je ne veux recevoir personne, de quarante-huit heures. Si l'on me demande, tu diras que je suis en voyage; trouve un prétexte quelconque.

Peu de temps après, un ami se présente.

—Ah! fait Calino, vous n'avez pas de chance. Monsieur est parti ce matin. Il est en voyage.

—Pour longtemps ?

—Pour quarante-huit heures seulement.

—Et où est-il donc ?

—Je crois, s'est écrié finement Calino, que monsieur est allé faire ses trente jours.

On parle d'un compositeur un peu nébuleux.

—Moi, il me fait rêver, dit madame A....

—Et moi, dit madame B...., il me fait seulement dormir !

Un jeune couple sort de la mairie :

Lui.—Mon Dieu! comme vous êtes troublée; c'est à peine si vous avez pu répondre votre oui.

Elle, naïvement.—C'est vrai. Oh! mais, je le dirai mieux une autre fois!

Un chasseur marseillais racontait hier une de ses prouesses.

—J'aperçois un sanglier, dit-il, un merle comme jamais n'en avais vu.... Je le tire, pas !... Il tombe !

—Le tiriez-vous au vol ou bien posé ! lui demanda-t-on.

Alors, le Marseillais, très embarrassé, hésitant :

—Entre les deux, mon bon !

Enseigne découverte dans la vitrine d'un tapissier :

"Grand choix
De tapisseries anciennes
Haute nouveauté."

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 25 avril 1890.—Indications pour la Louisiane : Pluie dans la partie nord, beau dans la partie sud, vents du sud-est, température stationnaire.

Température du 24 avril 1890.

Thermomètre de R. & L. Claiborne, Opticiens. No 143 rue du Canal.	Fahrenheit	Centigrade
Eau Courante et Bassins.		
Y heures du matin	72	22
Midi	80	27
3 P. M.	76	24
6 P. M.	76	24

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Auguste Claudet, Jr à Mlle Alice M. Landry.
William B. Roitmann à Mlle Annie Tunkin.
Thomas H. Tinton à Mlle Annie L. Satterley.
Jacob Eliz à Mlle Mary Tettenberg.
Alrich B. Von Rolf à Mlle Joséphine Kuhir.
Stanislas L. Mitchel à Mlle Ostille Wunderlich.
Oscar D. May à Mlle Lillie A. Waterhouse.

Naissances.

Mme Louis J. Ybos, une fille.
Mme Gustave J. J. Rousseau, une fille.
Mme Ashton Phelps, une fille.
Mme Geo A. Traub, une fille.

Décès.

Robert S. Lyal, 52 ans, ensemble des rues Galvez et Lapeyrère.
James Wilson, 11 mois, 3 rue Enterpe.
Mlle Louise Wesley, 24 ans, 10 rue Bertrand.
Mary E. Jones, 9 mois, Asile St-Vincent.
Paul X. Rebin, 5 mois, rue Quatrième près Annunciation.
Edward Meehan, 2 mois' 24 rue St-André.
Mme Helena Booth, 64 ans, 505 rue Magazine
Emile Canlong, 39 ans, 481 rue St Claude.
Conrad Schultze, 92 ans, en coignure des rues Sensat et Tchoupitoulas
Capitaine James F. Muse, 47 ans, 273 rue Constance.
John Wagner, 60 ans, 324 rue Philip.
Phyllis Bond, 15 ans, 12 rue Amelia.
Veuve J. B Cenvet, 62 ans, 541 rue Canal.
Mme Céleste Guesnon, 32 ans, 277 rue St-Philippe.
*Elizabeth Pleeger, 10 mois, 382 rue Philip.
Sarah Alexander, 27 ans, 79 rue Bourbon.

*Diphtérie.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations :

D. Rohrs à O. Knoop, un terrain borné par les rues Philip, Howard, Jackson et Freret, $800.

J. Savich à C. M. Habrem, un terrain borné par les rues Galennié, Annonciation, St-Thomas, Erato et Tchoupitoulas, $2,100.

H. Abraham au Eureka Homestead Society, un terrain borné par les rues Magasins, Félicité, Ste-Marie et Camp, $4,500.

G. Kohn à H. Ballon, un terrain borné par les rues St-Denis, Dryades, Milan et Berlin, $125.

W. Hahnberg à Mme R. Tudury, un terrain borné par les rues St-Antoine, Bourbon, Marais et Urquhart et un terrain borné par les rues Bagatelle, Remparts, Bourgogne et Union, $1,000.

Peoples Homestead Association à Mme G. J. Martin, deux terrains bornés par les rues Antonine, Foucher, Camp et Chestnut, $2,400.

M. Reily à P. S. Benedict, un terrain borné par les rues Bienville, Rendon, Conti et Lopez, et trois terrains bornés par les rues Rendon, Lopez, Conti et la Promenade Carondelet, $1,300.

Mme L. E. Sturm à F. Sharp, un terrain borné par les rues Union, Bourbon, Derbigny et Roman, $245.

Cour Suprême.—Le juge Joe A. Breaux, successeur du juge Poché, a été assermenté hier matin.

Cour Civile de District.—McCloskey frères contre Robt Riculfe, pour $1043.41.

W. S. Benedict contre la ville, pour $1,292.90.

Cour Criminelle.—Section A.—L'instruction du procès de James Brady, le meurtrier de A. Schimilewski a été remis au 2 mai.

Section B.

A. Bonill, accusé du meurtre de Pat Henry, commis le 20 novembre 1890, a comparu hier matin devant la Cour Criminelle. Après l'audition de 7 témoins à charge et 21 témoins à décharge, l'affaire a été remise entre les mains du jury qui a été enfermé à 9 heures du soir pour la nuit.

Le jury est ainsi composé :

MM. John H. Corniff, H. J. Guel, Geo. A. Faures, A. Brune, F. Hauler, R. Cerise, Chas. Grimm, P. A. Billaud, A. W. Jones, Stephen Dolfani, Ed. Hart, Ed. J. Dolasa.

LES LEVÉES.

La situation en général.

Les levées continuent à céder de tous côtés, principalement celle de la paroisse Pointe-Coupée. La population a perdu tout espoir et résigné à son sort a abandonné la lutte. On n'est pas certain encore qu'il y ait eu des victimes mais on craint qu'il en puisse être autrement, étant donné la rapidité avec laquelle l'eau s'est précipitée dans la plaine.

Les levées sont rompues en tant d'endroits que les parties qui ont résisté émergent comme autant d'îlots sur lesquels sont refugiés les habitants avec leurs femmes, leurs enfants, leurs bestiaux, attendant qu'on vienne à leur secours.

Les dégâts causés jusqu'ici sont incalculables. On estime que treize paroisses au moins seront inondées par les eaux de ces crevasses à la réparation desquelles le mauvais temps, pluie et vent, empêche de travailler.

La nouvelle levée de Morganza n'a pas encore été atteinte et l'on espère pouvoir la préserver si l'on réussit à protéger l'extrémité inférieure de la vieille levée. On va employer pour ce faire, de la pierre dont on attend un chargement et avec laquelle on espère pouvoir atteindre le but poursuivi. Le *Dacotah* continue à rendre d'inappréciables services en recueillant à son bord les malheureux inondés et distribuant des matériaux partout où on en a besoin.

Un fait excellent accueil partout où il s'arrête et on regrette qu'il n'ait pas été envoyé plutôt. Les nombreuses crevasses, en amont, ont en pour résultat de faire baisser ici le fleuve de 9.35 pouces.

Le Capt. Grant, du Texas Pacific, a donné l'aide de transporter gratuitement les inondés qui voudraient se rendre de la Jonction de Baton Rouge à Fordoche et réciproquement.

Le steamboat *Alvin* est parti hier pour la côte, emportant un chargement de matériaux divers envoyés par la N. O. & Gulf R. R. Co., à Myrtle Grove.

En ville, le niveau de l'eau débordant des canaux s'est établi et malgré une baisse de 4 pouces enregistrée au lac, cette eau a gagné les quartiers les plus rapprochés de la ville. Dans la soirée, elle a commencé à se retirer assez promptement et il n'en restera bientôt plus trace si le vent d'Est ne souffle pas de nouveau.

La voie du West End n'est plus sous l'eau, mais elle couvre encore en partie celle du chemin de fer du Pontchartrain, parce que la crevasse du People's canal, qui n'est pas encore fermée, continue à déverser dans cette section une grande quantité d'eau.

Hier matin, pendant une tournée d'inspection que faisait le maire Shakspeare dans les 7me et 8me wards, en compagnie du commissaire Lèche et du voyer, il a aperçu en arrivant à la crevasse du People's canal un grand rassemblement dont il a demandé aussitôt la cause. Le sergent Conrad qui se trouvait parmi la foule a annoncé au maire que l'intention de tous était de pratiquer une brèche à la levée pour protéger les sections inondées.

Il a essayé de démontrer l'urgence de cette mesure au maire qui l'a vertement réprimandé pour avoir permis que l'on cherchât à violer la loi. Le maire l'a prié de quitter immédiatement la levée, et comme il insistait il l'a menacé de le faire arrêter.

Il a appris ensuite que c'était Conrad lui-même qui avait conçu l'idée de couper la levée et l'avait communiquée aux habitants de son quartier.

M. Shakspeare a démontré aux citoyens qui étaient assemblés autour de lui l'inutilité de semblable mesure et leur a dit que la ville faisait tout son possible pour leur venir en aide.

Il a, à son retour en ville, donné l'ordre au Chef de Police de faire appeler le sergent Conrad et de le révoquer en attendant que les accusations soient portées contre lui devant le Police Board. Au moment où on allait télégraphier au 5me precinct pour demander que l'on envoyât le sergent, celui-ci s'est présenté au Poste Central et le chef Hennessey lui a transmis la décision du Maire. Il a répondu qu'il ne méritait pas cette punition parce qu'il avait simplement fait observer au Maire que son quartier allait être noyé.

Très affecté par cette nouvelle, Conrad s'est rendu à la Mairie pour donner ses explications au maire, mais celui-ci était absent et son secrétaire, M. Schaumburg, a refusé de l'écouter.

Le Grand Hôtel de Lee Circle.—On sait qu'il s'agit de construire un grand hôtel sur le vaste emplacement acheté il y a quelques jours par M. Wm. Blake, au coin de l'avenue St-Charles et de Lee Circle. MM. John A. Morris et James S. Richardson se sont joints à M. Blake pour organiser une compagnie en vue de la création d'un nouvel hôtel, qui coûtera un million et demi de dollars.

Indisposition—Hier matin à 7 h., Geo Haines, un employé de la raffinerie Louisiane, a été incommodé par la chaleur et on a dû le transporter à l'hôpital.

Le Conseil et le Belt Road.—Le Conseil, qui, mardi dernier, à la suite d'une longue soirée avait ajourné la discussion de la question du Belt Road à jeudi soir, s'est réuni hier à 7 h. 45 P. M., sous la présidence du Maire. 25 membres étaient présents.

Cette séance que l'on croyait devoir décider enfin la question avait attiré beaucoup de monde et particulièrement des propriétaires de la rue Claiborne.

A l'ouverture de la séance, sur motion de M. Brittin, la parole est donnée à M. W. Byrnes qui donne lecture des résolutions prises à une réunion de propriétaires de la rue Claiborne, par lesquelles ils détournent les actions illégales de la compagnie du L. N. et la tentative faite par ses agents de détourner M. Sellock de ses devoirs de citoyen.

Dans ces résolutions le fait est signalé à l'attention du grand jury ; des remerciements sont votés à M. Selleck pour avoir affirmé son indépendance, à M. Aitken, à M. J. G. Clark pour les résolutions soumises par lui au sujet du terrain neuve de la rue Claiborne, au maire Shakspeare et aux membres du Conseil en général qui ont voté dans l'intérêt de la population.

Dans ces mêmes résolutions on signale au Conseil la violation de la loi par la compagnie du Louisville-Nashville, qui construit sa ligne sans avoir préalablement obtenu du voyer les niveaux et alignements nécessaires. A la suite d'une longue discussion pendant laquelle plusieurs membres proposent de mettre aux voix l'adoption de l'ordonnance, sur motion de M. Hodgson elle est référée une fois de plus au comité des rues et de Jackson, qui reçoit l'ordre de soumettre son rapport à la prochaine séance, et le Conseil ajourne à mardi prochain.

Vente.—Hier a été vendue, par la maison Robinson & Underwood, pour la somme de $45,000, la résidence Born, en coignure St-Charles et Marengo. M. W. W. Gardon en est l'acquéreur.

Attaqué.—Hier soir à 8 h., lundi, que Rosetta Nelson, une fille de couleur, était assise sur le seuil de sa porte, rue Claiborne, entre Thalie et Erato, un nègre du nom d'Alfred Johnson, en compagnie de W. Warren, lui a tiré un coup de revolver. La balle l'a blessée légèrement à la jambe gauche.

Vol.—Mme Chisholm qui habite rue St-Charles, No 135, s'est plaint à la police que hier matin à 11 heures 30, tandis qu'elle passait à la coignure Bourbon et Canal, traversant un rassemblement d'individus on lui a volé dans un petit sac resté entr'ouvert, sa bourse contenant $5 en argent. L'individu a pris la fuite.

Feu de cheminée.—Hier soir à 8 heures 30, le feu a pris à la cheminée de la pâtisserie Domecq, rue du Canal entre Dauphine et Bourbon. Pas de dommages.

BAROUCHES, BUGGIES, DILIGENCES, 'TALLY-HO', ETC., DE LOUAGE, A COVINGTON, LOUISIANE. — Le *Farmer* nous annonce que MM. Roubion & Gieson — deux des jeunes gens les plus actifs et les plus entreprenants de la paroisse St-Tammany—ont fait construire, à Covington, de grandes écuries, où ils tiennent, constamment, à la disposition des promeneurs et des excursionistes ; des personnes qui ont l'habitude de passer l'époque des chaleurs dans la florissante petite ville, et de nombreux, fort nombreuses, qui ont l'intention d'y demeurer, ont choisi les baronches et des buggies achetés dans l'un des établissements les plus connus de la Nouvelle-Orléans; des diligences, des "Tally-Ho"; en un mot, tous les véhicules nécessaires à la campagne.

MM. Roubion & Gieson ne chargent de transporter, à Abita, Milberry Grove, Mandeville, Lewisburg, Madisonville, ainsi que dans toutes les parties de la paroisse, et à Franklinton, paroisse Washington, les commerçants et les "drummers" que les intérêts de leurs maisons y appellent.

Il y a, dans les écuries, des places réservées aux chevaux que les propriétaires, qui habitent ou habiteront Covington, désirent s'éviter le tracas—souvent la coûteuse difficulté—de garder chez eux. D'autres "stalls" sont destinés à recevoir des chevaux des voyageurs qui ne s'arrêtent que peu d'heures ou peu de jours à Covington.

Le succès que MM. Roubion & Gieson ont obtenu, est un sûr garant de celui, encore plus décisif, qui attend leur nouvelle entreprise. Les deux jeunes gens n'ont rien négligé pour se faire une belle clientèle; ils ne reculeront devant aucun effort pour la conserver et l'augmenter. Notre confrère de Covington leur adresse un très vif encouragement, parce qu'ils le méritent sous tous les rapports.

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Nouvelle.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Poste H. and L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste Marie et Tchoupitoulas.
21 Claiborne et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jéckson et Laurel.
29 Laurel, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12 Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18, rue Dauphine.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Front.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie. Dépôt de L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 18, rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Bienville.
128 Miro et Lafayette.
131 Bienville et Vieille Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Porte H. and L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
158 Prieur et St-Louis.
214 Vieille Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10, Dumaine.
231 Trémé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Trémé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3 Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stera, Français
245 Pont du Bayou et Esplanade.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Compagnie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard,
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louise et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance
614 Station des cars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis
616 Bayou et Dauphine.

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEEILE

FRANCE.

Le Duc d'Orléans.

Paris, 24 avril—On rapporte que le duc d'Orléans, actuellement emprisonné à Clairvaux pour être venu en France en violation de la loi qui exile du pays tous les prétendants au trône, ainsi que leurs héritiers, a refusé d'accepter sa mise en liberté à cause des conditions imposées par le gouvernement.

On pense que le mariage du duc aura lieu pendant son emprisonnement.

Le Président Carnot.

Paris, 24 avril—Le Président Carnot est arrivé aujourd'hui de l'île de Corse à Villefranche.

Autre avertissement aux ouvriers.

Paris, 24 avril.—Une circulaire a été lancé par les fabricants de hachos, prévenant leurs employés que s'ils ne travaillaient pas le 1er mai pour des raisons autres que la maladie, ils seront déchargés.

Rumeur.

Paris, 24 avril.—Le bruit circule qu'il existe des dissentions sérieuses dans le Cabinet français et que l'on craint la chute prochaine de celui-ci.

Bonne Française.—Banque de France.

Paris, 24 avril—Le trois pour cent est coté à 89 francs 5 centimes.

L'état hebdomadaire de la Banque de France indique une augmentation de 15,525,000 francs en or et 6,125,000 francs en argent.

La Société de la Croix Rouge africaine.

Bruxelles, 24 avril—Le bal donné hier soir pour venir en aide à la Société de la Croix Rouge africaine, auquel assistaient la reine et la reine ainsi que M. Stanley était très brillant.

Parmi les autres personnages marquants qui se trouvaient à la fête, on remarquait la comtesse de Flandres, belle-sœur du roi; les membres du cabinet et tous les principaux diplomates à Bruxelles.

L'empereur Guillaume.

Berlin, 24 avril—L'empereur Guillaume est arrivé aujourd'hui à Strasbourg. Il a été reçu dans la ville par le bourgmestre et autres autorités municipales.

Les rues étaient pavoisées de drapeaux en l'honneur de la visite de sa majesté. Une foule considérable a acclamé celle-ci tout le long de la route.

Avertissement donné aux divers employés des chemins de fer.

Berlin, 24 avril.—Les employés des diverses compagnies de chemins de fer ont reçu avis qu'ils seraient renvoyés s'ils s'absentaient de leur travail le 1er mai pour prendre part à la démonstration que les ouvriers se proposent de faire à cette date.

L'ex-impératrice douairière Frederic.

Berlin, 24 avril — L'ex-impératrice douairière d'Allemagne, fille de la reine Victoria, accompagnée de ses deux filles les princesses Victoria et Marguerite, est arrivée aujourd'hui à Darmstadt.

Elles ont été reçues à la gare du chemin de fer par le grand duc de Hesse et sa famille et conduites ensuite en voiture au palais ducal, où elles ont mentré le No 11 à la première station.

L'amiral Vanholmann.

Berlin, 24 avril—L'amiral Vanholmann a été nommé secrétaire de la marine impériale, en remplacement de l'amiral Heusber, qui a résigné pour cause de mauvaise santé.

Le conseil du canton de Ticino.

Berne, 24 avril—Le conseil du canton de Ticino a nommé un comité pour faire une enquête sur l'accusation de détournement de fonds de 1,000,000 de francs portée contre le trésorier du canton.

Démonstration anti-sémitique.

Vienne, 24 avril—Une démonstration sérieuse anti sémitique a eu lieu à Baita, en Gallicie, à 43 milles au sud-ouest de Cracovie.

Quatre mille personnes ont fait une attaque sur le quartier des juifs et ont démoli et pillé un grand nombre de résidences et de magasins.

Les troupes ont été appelées pour disperser les émeutiers, elles ont finalement réussi à rétablir l'ordre, mais onze juifs ont été tués et plusieurs autres blessés.

Vienne, 24 avril.—Les dernières nouvelles reçues de Biala indiquent que le premier rapport relatif au nombre de personnes tuées est exagéré.

On rapporte maintenant que seulement trois des émeutiers ont été tués et 12 blessés.

Incendie.

Londres, 24 avril. — Un incendie a éclaté hier soir à la fabrique d'huile de Sir W. A. Rose & Cie., à Bank Side, Londres.

Les dommage sont évalués à 120,000 livres sterling.

Le gouvernement anglais.

Londres, 24 avril—Le gouvernement anglais a accepté l'invitation du gouvernement allemand, d'envoyer une flotte pour assister aux manœuvres navales allemandes qui auront lieu le 8 septembre à Kiel.

La flotte anglaise comprendra les navires du bassin du chenal et deux croiseurs de première classe.

La question des pêcheries.

Londres, 24 avril—Le correspondant du *Daily News* à Paris écrit que M. Waddington, ambassadeur de France à Londres, a été requis de demander une solution prompte du différend relatif aux pêcheries de Terre Neuve.

Le gouvernement français n'est pas disposé à soumettre la question à un arbitrage.

Le gouverneur de Crète.

Canea, Crète, 24 avril—Plusieurs turcs ont enlevé une jeune fille chrétienne du village de Panaso.

Clakir Pacha, le gouverneur de Crète, a donné l'ordre d'arrêter et de traduire en cour les coupables.

L'Association de la pétition des exilés Sibériens.

Philadelphie, 24 avril—Hier, à une assemblée de l'Association de la pétition des exilés sibériens en cette ville, M. George Kennan, le touriste sibérien, a donné ses vues sur ce qui peut être fait pour secourir les exilés.

La pétition qu'il a suggérée l'automne dernier, a été, dit-il, promut d'être une des plus fortes qu'on ait jamais présentée à un souverain. Il ne croit pas que cela mette le czar au courant de nouveaux faits, mais en faisant voir le sentiment qui existe à l'étranger pour les malheureux exilés, cela aura un grand effet moral. Tous les ans le gouvernement russe envoie des personnes dans les localités les plus éloignées de la Sibérie pour procès administratifs, c'est-à-dire sans qu'elles soient jugées

Ces personnes ne sont accusées d'aucun crime, mais le gouvernement est satisfait par leur influence et préjudiciable aux cercles auxquels elles sont affiliées et alors elles sont exilées dans les parties arctiques du pays on à environ cinq à six mille milles de St-Pétersbourg pendant cinq à dix ans.

Généralement, ajoute M. Kennan, les femmes accompagnent volontairement leurs maris en exil, et à la mort de ceux-ci les malheureuses femmes sont laissées dans le dénûment. S'il existe des raisons pour lesquelles quelque chose ne devrait pas être fait pour alléger les souffrances de ces malheureux en Sibérie, M. Kennan dit qu'il voudrait les connaître.

Ce dernier a lu une lettre touchante écrite par Kohan-Bernsteis, un exilé, quelques heures avant son exécution, à son enfant, et dit qu'il croit que de pareils faits devraient être publiés sous forme de pamphlet, pour être distribué gratuitement.

M. Kennan dit que quoiqu'on ait pris tous ces faits, il peut prouver tout ce qu'il avance.

Il est prêt a-t-il-dit, à aller devant le Congrès international des prisons, qui doit se réunir à St-Pétersbourg et prouver ses assertions, si le gouvernement russe veut lui permettre d'appeler des témoins.

Il est temps, a-t-il ajouté, de se défendre quand on est attaqué.

Incendie.

Castangua, Pa., 24 avril—La plus grande filature dans le Lehigh Valley, appartenant à une maison de commerce de New York, a été détruite ce matin par un incendie.

Sept personnes ont été tuées et douze autres blessées.

Arrivée de steamers.

New York, 24 avril.—Le steamer *State of Nevada* est arrivé de Glasgow; le *Nordland* d'Anvers et le *Nolland* d'Anvers via Philadelphie.

Le désastre.

Le Daily States publie chaque jour de longs détails sur l'affreuse catastrophe qui consterne en ce moment notre Louisiane, si souvent frappée.

Nous empruntons les faits suivants à ses dernières dépêches datées :

Bayou Sara, 24 avril, 24 avril. — A bord du *Dacotah*, envoyé si généreusement par la Loterie de la Louisiane au secours de tant d'infortunes se trouve un représentant du *Daily States*, auquel nous devons ces tristes détails.

Le *Dacotah* est arrivé enfin au lieu de la véritable catastrophe, après un rude voyage et après de haltes fréquentes qu'il a fallu faire pour fournir des secours à des levées détruites en la paroisse Ouest Baton Rouge.

C'est le 23 au soir que le *Dacotah* a atteint Bayou Sara, après avoir visité la Pointe Coupée. Arrivée providentielle pour une population dont l'existence est en péril. Déjà on doit à ce steamer bien des propriétés, bien des existences sauvées.

Aucune plume ne saurait décrire ce tableau de dévastation des choses, de désolation des habitants.

Toute la Pointe-Coupée riveraine est sous l'eau. La plupart des levées ont cédé. Les crevasses sont si nombreuses et l'eau envahit avec tant de rapidité que la situation est sinistre au plus haut point. Ce ne sont plus maintenant que fragments de levées qui, de ci de là, émergent des eaux.

Le *Dacotah* s'arrête à ces points et recueille ces tristes victimes. C'est pitié aussi de voir les animaux luttant contre les eaux et affaiblis par la faim, y succombant.

Ce n'est qu'aujourd'hui que le *Dacotah* a pu les amener de l'eau, pour les parquer en lieu sûr. Il a sauvé ce matin une famille Luck, résidant à quelques milles de Bayou Sara, au nombre de quinze. Lundi, ils étaient en pleine prospérité ; aujourd'hui plus rien.

Une crevasse de 60 pieds d'ouverture se faisait en face même de leur propriété lundi à midi ; à la pointe du jour, ils étaient sauvés. Il ne leur restait rien.

Il ne sera donc pas payé de nouveau dividende aux créanciers de l'Association dont les affaires vont maintenant être liquidées finalement.

Les créanciers dont ce nom suivant n'est pas connu, ont droit au dividende revenant de leurs réclamations et devront se mettre en rapport directement avec ce bureau.

W. L. TRENHOLM
Contrôleur de la circulation.
(Comptroller of the Currency

M. Arenetein, F. Alpunte, Joseph Hatt, D. Ehrlich & Co., W. R. Bell, B. Benjamin & Co., Carl Rellins, L. Bebolet, J. Brandon, J. F. Barthelomy, Bernio & Bro., C. Berbe, J. K. Haffer & Co., Jean Ballencie, Samuel Sanders, James Bagnetto, Amedie Couture, Lesy Curtis, Grosse Fire Co. No. 9, F. Cassard, Eugene Coelen, J. Chipot, J. H. Chipot, Louis Chaplain, Etienne Dubois, Mme Louise de Galle, T. B. Dunbar, P. Dejan, Leon Demas, Dominique Doux, O. Drouet, A. Dumesnel, Davallier & Co, R. Fleitas, J. A. Fernandez, Fritz & Brandon, Gustave Furste, Peter & Gottenheim, Mme Gust. Fouineau, Joseph Gatzinger, Jean Grosjean, Isadore Gerard, Goldenbow & Kelly, Edward Germain, S. Guinault, E. J. Hamilton, J. M. Hernandez & Co., Mme Anna Hill, O. C. Holtz, Jean Jacob, Johnson & Manses, Jeannenand & Co, Jules Kern, Harriet Johnson, O. W. Kullander, Dr E. Kunnemann, Joseph Larrieu, M. Lamassé, Leon L'Hote & Co, Edward Lischy, Lebouisse & Dehle, Leffer, G. A. Lenaux, R. Montouse & Co, J. Monteich, M. Mann, F. Macon, Chas Monroe, curator, Chas Maselon, Succ. de J. Manand, Philip McCabe, Louise Malle, A. May, Dr A. Mercier, Michael Meilleur, Nicolas & Bell, A. Olivier & Co, E. Pabin, Mme Anna Perigne, A. Petit, E. Pedarre, A. Pellicote, F. Pons, A. Quinzé Fils, E. Ragey & Co, J. Stauz, J. E. Sarrasin, G. Schmidt, Strauss, B. Smith, M. Scot, Smith & Co, F. Sancho, D. Syrnart, J. B. Scolari Schuller, David Stevdi, Mme M. E. R. F. Schmiedere, E. M. Sorin, Nicholas Th A. Tesson, Samuel M. Todd, W. Van Benthuysen, H. Vernier, Philip Vogelin, Wm. Wiant, Sue. de Wilkerson & Mossly B. Wagner, E. Zell & Co.

Succession de Michael Bewmey.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 27,646 — Division C. — Avis est par le présent donné